N°341

LANGUEUX
LES BRÈVES

APPEL À PROJETS CITOYENS

PAGE 2

LA CHASSE AUX ŒUFS REVIENT À LANGUEUX
Page 4

FERMETURE DES CLASSES : LA MAIRIE S'ENGAGE
Page 5

INAUGURATION DU CITY STADE
Page 11

VILLE DE Langueux

LA VILLE ACCOMPAGNE VOS PROJETS

Depuis le début du mandat, notre équipe s'est engagée en faveur de la participation des habitants en développant une pluralité d'outils permettant les échanges et la consultation.

Les rencontres citoyennes de quartiers se tiennent chaque année et vont se poursuivre toute la durée du mandat. L'Assemblée générale de la Population qui s'est tenue dès la sortie de crise sanitaire a permis d'apporter des premières réponses aux dossiers évoqués dans vos différents quartiers et de vous présenter les projets futurs. L'encouragement à la création de comités de quartiers a également été initiée et se concrétisera dans les prochains mois.

Ces différents moments de rencontres permettent à l'équipe municipale de vous associer aux actions en cours, de connaître vos attentes, vous souhaits, vos projets...
Et vos idées en faveur du développement de notre commune ne manquent pas !

Pour vous permettre de les concrétiser, la Ville de Langueux lance un appel à projets citoyens afin de favoriser, soutenir et accompagner les projets participatifs d'intérêt général.

Tout projet visant l'environnement, l'amélioration du cadre de vie ou contribuant au lien social sera le bienvenu et pourra s'inscrire en complémentarité des actions publiques déjà mises en œuvre par la mairie.

Vous trouverez dans ce numéro des Brèves le détail de cet appel à projet citoyen et nous vous donnons rendez-vous le 2 mai pour l'Assemblée générale de la Population où le choix final des trois projets à retenir vous reviendra, permettant ainsi leur réalisation dès cette année.

Sylvie GUIGNARD,
Adjointe en charge de la Cohésion Sociale, de la Santé et de la Dynamique Citoyenne.

Dans la continuité des rencontres de quartiers et de l'Assemblée générale de la Population, la Ville de Langueux lance un appel à projets citoyens qu'elle soutiendra via un budget participatif. Présentation avec Richard Haas et Sylvie Guignard.

Toute personne de plus de 16 ans résidant à Langueux et souhaitant porter un projet d'intérêt général pour son territoire peut déposer sa candidature. Les Langueusiens de moins de 16 ans peuvent aussi y participer sous réserve d'être accompagnés par un tuteur majeur. Le porteur de projet peut être une personne seule ou un groupe constitué et défini, mais en aucun cas une association, un collectif aux intérêts lucratifs, politiques, syndicaux ou défenseurs de droits.

> *La Ville soutient déjà, par le biais des associations notamment, des projets événementiels à caractère sportif ou culturel. Cette proposition permettra de mieux impliquer chaque citoyen, pas forcément habitué à ce genre d'outils, à participer à la vie de sa commune »,* indique le Maire. *Cette démarche vise à créer une acculturation à l'approche participative. »*

Quel type de projet ?

Les projets présentés doivent servir l'intérêt général, être à caractère non lucratif, apolitique et avoir un impact à moyen ou long terme sur le territoire de Langueux.

> *Cet appel à projets se veut complémentaire du soutien que nous apportons aux associations ; les projets retenus visent véritablement l'amélioration du cadre de vie et tout ce qui peut contribuer au lien social, sur le moyen voire le long terme. »,* précise Sylvie Guignard.

Et pour les + jeunes ?

Les - de 16 ans peuvent participer en étant accompagnés par un tuteur majeur.

LA VILLE LANCE UN APPEL À PROJETS Citoyens

Soutien de la Ville
jusqu'à 5 000 € par projet

Les projets devront concerner les thématiques ou domaines suivants :

- Environnement et cadre de vie, valorisation du bâti ;
- Valorisation du territoire, promotion touristique ;
- Solidarités, lien social, vie des quartiers.

Comment seront sélectionnés les projets ?

Un comité de pilotage composé d'élus représentant les différentes sensibilités du Conseil Municipal, et les services municipaux qui y siégeront à titre consultatif, réaliseront **une pré-sélection de 10 projets qui seront présentés et soumis au vote des Langueusiens lors de l'Assemblée générale de la Population, le 2 mai prochain pour nommer trois projets gagants.**

Quel financement possible ?

Pour cette première expérience, une enveloppe de 10 000 € a été mobilisée et sera répartie selon la nature et l'envergure des projets (avec un plafond de 5 000 € maximum par projet).
Le sponsoring privé ou mécénat peut être envisagé dans le montage des projets et devra être précisé dans le dossier présenté.

Comment participer ?

Pour participer téléchargez le dossier de candidature sur notre site www.langueux.fr ou retirez-le en Mairie. Complétez toutes les informations et retournez le dossier à la Mairie avant le 31 mars 2023.

Les dates à retenir

7 JANVIER	annonce officielle du lancement de l'appel à projets citoyens ;
7 FÉVRIER	Vote des conditions de l'appel à projets par le Conseil Municipal ;
10 FÉV AU 31 MARS	Appel à projets : réception des candidatures ;
31 MARS	**Date limite de réception des candidatures ;**
AVRIL	Pré-sélection des projets (10) par le comité de pilotage ;
2 MAI	**Assemblée générale de la population et sélection des projets finalistes (3 au maximum) ;**
OCTOBRE	Journée citoyenne : réalisation effective des projets.

Assemblée générale à la population

SOYEZ ACTEURS DE VOTRE VILLE...
Venez vous exprimer le 2 mai prochain, à l'occasion de la 2e édition de l'Assemblée générale de la Population.

Après les rencontres dans les quartiers, les élus vous invitent de nouveau à échanger sur les projets réalisés ou à venir.

Aussi, vous pourrez élire les 3 projets citoyens finalistes de l'appel à projets lancé le 10 février.

Venez nombreux !

DÉCOUVREZ LES PROJETS GAGNANTS LORS DE L'AG DE LA POPULATION

Mardi 2 mai 2023
19h au Grand Pré

INVITATION

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL AUX NOUVEAUX LANGUEUSIENS

Samedi 25 mars à 10h30, la Ville organise une cérémonie d'accueil des nouveaux Langueusiens au Grand Pré. Bienvenue !

Vous êtes nouveaux Langueusiens ou installés à Langueux depuis moins de 2 ans, la Municipalité vous invite à un moment convivial d'accueil et d'échanges.

Cette cérémonie d'accueil permettra de vous présenter la ville, ses élus, ses services à la population, ses animations et associations. Bienvenue à Langueux !

ENFANCE-JEUNESSE

GRANDE CHASSE AUX ŒUFS DANS LE PARC DU GRAND PRÉ

À l'occasion de Pâques, La Ville de Langueux organise la seconde édition de la grande chasse aux œufs le samedi 8 avril 2023. Rendez-vous dans le Parc du Grand Pré avec vos paniers ! La chasse se déroulera pour tous les enfants âgés de 2 à 12 ans dès 14h dans le parc. Tout comme l'année dernière, trouvez les œufs magiques pour gagner les gros lots ! Vous pourrez également profiter en famille des animations proposées de 14h à 18h. Venez nombreux... de belles surprises vous attendent.

TOUS À VÉLO LE 10 AVRIL

Le Conseil Municipal Enfants et l'Amicale Cyclotouriste Langueusienne proposent la 13e édition de Tous à vélo, le traditionnel événement sportif et familial du lundi de Pâques, ce 10 avril à partir de 9h30. La balade d'une petite dizaine de kilomètres se veut en effet agréable et bien encadrée : vérification des vélos et parcours d'entraînement avant de partir... et collation en fin de parcours ! Venez nombreux !

+ INFOS : Service Enfance-Jeunesse - 02 96 62 25 40
enfance.jeunesse@mairie-langueux.fr

LE FESTIVAL POCKET FILM SE PRÉPARE

Vos enfants aiment la vidéo et souhaitent devenir réalisateur le temps d'une semaine ? Faites les participer au festival Armor Pocket Film ! Les enfants de 9 à 11 ans ont déjà pu jouer les réalisateurs pendant les vacances de février lors d'un stage à Yffiniac, du 13 au 17 février, encadré par Émilie Nivet, référante de l'accueil des Grèves.

Pour les vacances d'avril, c'est au tour des jeunes de 11 à 17 ans de préparer leur film lors du stage qui se tiendra du 17 au 20 avril au lycée du Restmeur à Pabu, sous forme de mini-camp encadré par Romain Le Gall, animateur. Le montage sera réalisé le 21 avril pour les volontaires à Trégueux.

Remise des prix le 2 juin

La présentation des films en compétition des six communes de l'agglomération et du Centre Hellio Marin de Plérin (pour le stage enfance) et la remise de prix se dérouleront le vendredi 2 juin à Bleu Pluriel à Trégueux (de 20h à 23h).

LA MUNICIPALITÉ CONTESTE LA FERMETURE DE DEUX CLASSES

Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale a décidé de fermer arbitrairement deux classes à Langueux. Ceci malgré une mobilisation forte et coordonnée.

Depuis le début de l'année, la mairie est mobilisée auprès des parents d'élèves et des équipes enseignantes pour dénoncer le choix unilatéral de l'inspection académique de fermer deux classes.

Cette décision ne tient absolument pas compte de la réalité de terrain, à savoir :

- Écoles en multisites = problèmes d'organisation ;
- Effectifs réduits = accueil digne et de qualité & prise en charge d'élèves au profil atypique ;
- Possibilité d'accueillir des élèves de moins de 3 ans aujourd'hui = impossibilité demain en cas de fermeture (perte de nouvelles inscriptions) ;
- Relation de proximité = « école de village » où l'enfant est placé au centre de l'attention

« Nous tenons à dénoncer cette situation, déclare le maire de Langueux, Richard Haas. *Élus et parents d'élèves n'ont pas du tout été écoutés à l'occasion de ce que l'on peut appeler un simulacre de négociations. Il s'agit d'autre part de défendre l'école publique comme service essentiel à la population. »*

Les élus et les parents d'élèves se sont associés au combat mené par le collectif au niveau départemental, qui a notamment organisé une manifestation devant la préfecture à Saint-Brieuc, le 9 février dernier.

LES CLASSES ÉLÉMENTAIRES OUVRENT LEURS PORTES

Les écoles publiques de Langueux ouvrent les portes des classes élémentaires le vendredi 17 mars prochain, de 17h à 19h. L'occasion de faire connaissance avec les équipes, qui pourront vous faire visiter les lieux et vous présenter les projets pédagogiques à venir.

L'école des Fontenelles se compose de 14 classes réparties sur deux sites : les classes maternelles rue du Stade et les élémentaires place François-Mitterrand. Parmi ses projets d'établissement, l'école souhaite valoriser l'engagement de l'élève dans son milieu de vie, développer les pratiques culturelles, mettre en place un programme de lutte contre le harcèlement. L'apprentissage de l'anglais y est mis à l'honneur, ainsi que la pratique du numérique.

+ INFOS :
École Les Fontenelles - 02 96 62 25 46
École Les Grèves - 02 96 72 71 13

L'école des Grèves se compose de 6 classes réparties sur deux sites également : les classes maternelles rue des Saules et les élémentaires rue de la Prunaie. L'école des Grèves se caractérise par son environnement exceptionnel, propice aux projets pédagogiques originaux. Parmi ses projets d'établissement, l'école met en avant la pédagogie à l'écoute, la labellisation École en Démarche de Développement Durable (E3D), ainsi que des projets culturels et sportifs.

La Ville de Langueux n'est pas soumise à la carte scolaire : l'inscription est donc possible dans l'école publique de votre choix. Si vous souhaitez inscrire votre enfant en classe de maternelle, c'est encore possible.

PORTES OUVERTES DES ÉCOLES DE LANGUEUX

École des Fontenelles & École des Grèves
Vendredi 17 mars
17h > 19h

École Notre-Dame
Vendredi 17 mars
17h > 19h30

L'ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS POUR LES ENFANTS

Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire du soir peuvent faire leurs devoirs en autonomie, sous la surveillance des animateurs. Depuis la rentrée, un dispositif complémentaire animé par 12 bénévoles permet aux enfants volontaires d'être individuellement accompagnés dans leurs devoirs, les lundis et jeudis.

L'accompagnement aux devoirs est un dispositif gratuit mis en place depuis la rentrée 2022 qui permet aux enfants qui le souhaitent de bénéficier d'un accompagnement individualisé par des bénévoles, les lundis et jeudis.

« Cet accompagnement ne vise pas seulement les enfants qui ont des difficultés ; il s'agit avant tout de permettre à l'enfant de faire ses devoirs dans des conditions plus calmes, en petit groupe, et de bénéficier de l'expertise des bénévoles encadrants, la plupart anciens enseignants ou avec des compétences confirmées dans le soutien scolaire », souligne le Maire, Richard Haas, qui rappelle que ce projet a vu le jour grâce à Isabelle Poulain-Colani.

Quelles modalités ?

- Les séances se déroulent tous les lundis et jeudis de 17^{h}30 à 18^{h}15 : d'où la nécessité de venir chercher l'enfant après 18^{h}15 ;
- S'engager sur la durée d'un cycle (de vacances à vacances)
- Les douze bénévoles se répartissent entre le site des Goélands (Fontenelles et Notre-Dame) et celui des Grèves.

Les animateurs référents par site, qui continuent par ailleurs à encadrer les devoirs réalisés en autonomie, restent à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

+ INFOS :
Service Enfance-Jeunesse 02 96 62 25 40
secretariat.enfance.jeunesse@mairie-langueux.fr

ACCUEIL DE LOISIRS - VACANCES DE PRINTEMPS

Accueil des enfants de 3 à 11 ans

L'accueil de loisirs se déroulera du 17 au 28 avril inclus. Attention, toute préinscription ne vaut pas inscription définitive. Les nouvelles modalités d'inscription mises en place aux vacances de février vont être reconduites (un bilan de ce nouveau système sera établi en fin d'année scolaire afin d'étudier la reconduction ou non à la rentrée 2023).

Pour les vacances de printemps, vous êtes invités à pré-inscrire votre enfant sur la période de votre choix pour une durée minimum de deux jours consécutifs. Pour les vacances de Pâques, le calendrier se définit comme suit :

- Du 20 au 24 mars : ouverture des pré-inscriptions
- 27 mars : étude et validation des inscriptions
- A partir du 3 avril : envoi des réponses aux familles à partir du 3 avril.

Les demandes seront étudiées au regard des critères suivants :

- Enfant dont les deux parents travaillent (ou le parent dans le cadre des familles monoparentales) sur la période demandée ;
- Enfant ou domicilié à Langueux.

+ INFOS :
Service Enfance-Jeunesse - 02 96 62 25 40
secretariat.enfance.jeunesse@mairie-langueux.fr

Accueil des enfants de la 6e à 17 ans

Le Colorado (local jeunes - rue des Frères Benoit) sera ouvert du lundi 17 au vendredi 28 avril. Pour les inscriptions, contactez Kévin Le Douce, animateur jeunesse au 06 72 08 73 67.

+ INFOS :
Service Jeunesse - 06 72 08 73 67
jeunesse@mairie-langueux.fr

CITOYENNETÉ

L'ESPACE FRANCE SERVICES OUVRE DEUX HEURES DE PLUS

L'Espace France Services, ouvert en juillet 2022 dans la galerie le Point-Virgule à la médiathèque, est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. Pour mieux vous servir, l'EFS étend son amplitude horaire, avec 22 heures d'ouverture par semaine (soit 2h de plus).

Quels services ? RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise… L'Espace France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien.

Voici les nouveaux horaires :

- Mardi : 14h > 18h
- Mercredi : 10h > 12h - 14h > 18h
- Jeudi : 14h > 16h
- **NOUVEAU Vendredi : 14h > 18h**
- Samedi : 10h > 16h

+ INFOS :
02 96 62 25 76
langueux-hillion-pledran@france-services.gouv.fr

UNE ENQUÊTE INSEE SUR LES RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE

Une enquête Insee est réalisée entre février et avril 2023 sur les ressources et conditions de vie, afin de mieux comprendre l'exclusion sociale, la pauvreté, et de mieux cerner les inégalités de ressources. Réalisée à l'échelle européenne, elle vise également à comparer la situation dans tous les États membres. En France, elle sera réalisée dans 23 000 foyers français, tirés au sort, et portera sur les revenus, la situation financière, l'emploi, le bien-être, la santé, avec un focus sur les conditions de logement et l'efficacité énergétique de celui-ci. Le principe de l'enquête en panel est de suivre les personnes interrogées pendant quatre ans, afin de mieux comprendre et analyser les situations.

Comment se déroule l'enquête ? L'enquête est annuelle. Un enquêteur vous contacte pour fixer un rendez-vous ou démarrer immédiatement le questionnaire si vous êtes disponible lors de sa première visite. Vos données sont collectées de manière anonyme, sur un micro-ordinateur portable sécurisé. L'agent, muni d'une carte, est tenu au secret professionnel.

SOLIDARITÉ

MBA : 1ER BILAN SATISFAISANT POUR LA MUTUELLE SOLIDAIRE

Depuis mars 2022, une convention signée par la Ville de Langueux avec MBA Mutuelle permet à tous les Langueusiens qui le souhaitent de bénéficier d'une mutuelle santé solidaire. Aujourd'hui ce sont 57 ménages langueusiens, soit 82 personnes, qui ont fait ce choix. Ces contrats s'adressent à tous les types de ménages.

Implantée localement dans le Grand Ouest grâce à un réseau d'agences de proximité, MBA mutuelle est une entreprise de l'économie sociale et solidaire dont le siège social est basé à Rennes. Des permanences sont assurées en mairie sur rendez-vous au 06 75 42 43 73.

+ INFOS : www.mbamutuelle.com

Entre 40 & 54 ans :	1,75%
Entre 55 & 64 ans :	21,05 %
Entre 65 & 79 ans :	68,42 %
80 ans et + :	8,77%

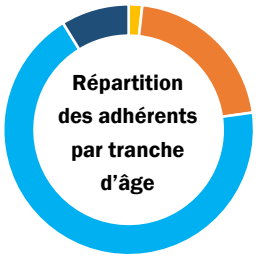

UNE CONFÉRENCE ET DES ATELIERS SUR LA MÉMOIRE LE 15 MARS

Le CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération et la commune de Langueux, en partenariat avec l'association Brain Up, organisent mercredi 15 mars une conférence gratuite sur le thème « **Ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler ?** ».

L'objectif est d'aider les participants à mieux comprendre comment pallier les difficultés liées aux petits trous de mémoire du quotidien et apprendre à rendre celle-ci plus efficace.

Conférence mercredi 15 mars, de 14h30 à 16h30, à la Terrasse du Point-Virgule

À la suite de cette conférence, un atelier de 5 séances sera proposé aux personnes intéressées, de plus de 60 ans, sur le thème : « **Entrainer sa mémoire tout en prenant plaisir** ». L'atelier proposera des jeux d'attention et d'observation, des exercices de logique et de vocabulaire. *« Cet atelier est aussi l'occasion de partager vos expériences de vie et d'être conseillé par un professionnel en psychologie qui répondra à toutes vos questions sur le fonctionnement de la mémoire et sur les effets de l'âge »,* précise Camille Trotin, du CCAS.

Le nombre de places pour l'atelier est limité, pensez à vous inscrire.

+ INFOS : Renseignements et inscriptions
CIAS : 02 96 58 57 06 - preventionsante.cias@sbaa.fr

CHÈQUE CARBURANT : PENSEZ À FAIRE LA DEMANDE

Afin de limiter les effets de la hausse des coûts du carburant et de préserver le pouvoir d'achat des Français, le Gouvernement met en place une aide spécifique de 100 €, sous conditions de ressources, en faveur des personnes qui ont une activité professionnelle utilisant leur véhicule pour travailler ou se rendre à leur travail.

Les bénéficiaires peuvent en faire la demande jusqu'à la fin mars à partir du formulaire dédié : https://ict.impots.gouv.fr.

Parmi les conditions de ressources à remplir, il faut appartenir à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence par part au titre des revenus de l'année 2021 soit inférieur ou égal à 14 700 € ; ne pas être redevable de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) au titre de 2021 ; utiliser un véhicule à des fins professionnelles (incluant les trajets domicile-travail) régulièrement assuré.

Ce véhicule peut être à deux, trois ou quatre roues, thermique et/ou électrique.

100 € est l'équivalent d'une remise de plus de 10 centimes par litre pendant un an pour un automobiliste moyen (12 200 km par an avec un véhicule consommant 6,5 L/100 km).

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'Espace France services, qui peut vous aider dans vos démarches.

« J'AI UN ANIMAL SEUL CHEZ MOI »

La Ville accompagne la mise en place d'un dispositif proposé par le Conseil des Sages : la création d'une carte qui permet de signaler la présence d'un animal à votre domicile à tous les intervenants (pompiers, particuliers...), en cas d'accident ou d'hospitalisation qui vous empêche de rentrer chez vous. D'un format carte bancaire, cette carte mentionne les coordonnées de personne(s) de confiance susceptible(s) de prendre soin de votre animal. *« Cette carte permet de faciliter la prise en charge d'un animal de compagnie en cas d'urgence »*, indique M. Vercucque, du Conseil des Sages, qui précise par ailleurs que ce dispositif est mis en place dans plusieurs villes de France.

Les cartes seront mises à disposition du public courant mars, à l'accueil de la mairie, au Centre de Santé, à l'Espace Info Service (médiathèque), ainsi qu'à la pharmacie et au centre vétérinaire.

FINANCES

LANGUEUX RENOUVELLE SON CONTRAT DE TERRITOIRE

Le contrat de territoire conclu pour cinq ans entre Langueux et le Conseil départemental va doter la commune de 258 648 € qui vont être alloués à la santé, l'environnement et l'enfance-jeunesse.

Le maire, Richard Haas, a signé le nouveau contrat de territoire proposé par le Conseil départemental le 3 février dernier, qui dote la commune de 258 648 €. Ce soutien financier du Département, dont c'est la troisième génération (2022-2027), vise notamment à développer la solidarité territoriale à travers le soutien aux communes rurales, la cohérence des politiques en faveur de la transition écologique et énergétique…

Avec cette enveloppe qui s'intègre au plan pluriannuel d'investissement (PPI) de la commune, Langueux appuiera des projets orientés vers les domaines de la santé, de l'environnement, mais aussi de l'enfance-jeunesse.

« Des incitations et engagements socles sont attendus en contrepartie par le Département, rappelle le maire, *comme la promotion de démarches en faveur de l'égalité femme/homme dans nos politiques publiques, ou encore la rétrocession de la RD712 qui passerait sous le giron communal. »*

Pour chaque projet qu'elle souhaite intégrer au contrat de territoire, la mairie devra déposer un dossier auprès du Conseil départemental et assurer un taux d'autofinancement minimum de 30 %.

AMÉNAGEMENT

SAUR, NOUVEAU DÉLÉGATAIRE EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2023, SAUR a repris la délégation des services publics d'eau et assainissement, en remplacement de Veolia. Une agence a ouvert à Langueux au 39, rue de Rennes et accueille le public du lundi au vendredi, de 9h à 13h.

Bureau de la SAUR : ouvert de 9h > 13h du lundi au vendredi.
39, rue de Rennes 22360 LANGUEUX - 02 96 27 06 10.

PRIX DE L'EAU À LANGUEUX

EAU POTABLE + ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Basé sur une consommation de 120m³ par an

Abonnement :	**108,38 €**
• Eau potable :	51,77 €
• Assainissement collectif :	56,61 €
Consommation :	**624,58 €**
• Eau potable :	307,41 €
• Assainissement collectif :	317,17 €
TOTAL :	**732,96 €**
Prix /m³ (hors abonnement) :	5,20 €
Prix / L (hors abonnement) :	0,0052 €
Frais d'abonnement et de résiliation	
Accès au service :	44 €

Les tarifs présentés dans ce tableau incluent la redevance Agence de l'Eau.

DOUBLE-SENS CYCLABLE EN ZONE 30 : PAS À LANGUEUX !

La loi autorise les vélos à circuler à contresens dans une zone urbaine limitée à 30 km/heure. Or l'arrêté du Maire interdit cette pratique, en particulier **pour sécuriser la circulation des cyclistes dans certaines rues.**

HABITAT

LA VILLE AUX CÔTÉS DE L'AGGLO DANS LA LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS VACANTS

La Ville de Langueux accompagne la démarche de Saint-Brieuc Armor Agglomération qui s'inscrit dans le Plan national de lutte contre le logement vacant et rappelle aux bailleurs qu'ils peuvent bénéficier de subventions municipales.

Pour la rénovation, un bailleur peut bénéficier d'aides municipales complémentaires à celles octroyées par Saint-Brieuc Armor Agglomération, dès lors que le logement fait l'objet d'un conventionnement avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah). *« Lutter contre le logement vacant participe à la redynamisation du centre-ville »,* précise le Maire, Richard Haas.

La vacance s'élève à 8,9 % sur SBAA, soit un taux inférieur à la moyenne qui s'établit à 9,7 %. Elle tend à se stabiliser dans la ville centre de Saint-Brieuc (11,8 % en 2016) mais a tendance à augmenter plus fortement dans la première couronne. ur Langueux, 60 logements vacants étaient enregistrés au 1er janvier 2020, sur plus de 2000 à l'échelle de l'agglomération (seuls sont comptabilisés les logements vacants depuis plus de deux ans).

+ INFOS :

Service Foncier - 02 96 62 25 50 - eco.foncier@mairie-langueux.fr
Espace Info Habitat - 02 96 77 30 70 - infohabitat@sbaa.fr

ENVIRONNEMENT

DEUX NOUVEAUX ESPACES VERTS DANS LE BOURG DE LANGUEUX

La Ville a souhaité donner carte blanche à deux projets qui permettent de préserver la biodiversité et de valoriser la flore spontanée locale : un espace aménagé par Saint-Ilan et un autre proposé par le Conseil des Sages.

Un espace conçu et réalisé par les élèves de Saint-Ilan

Les élèves de l'école d'horticulture de Saint-Ilan vont proposer à la Ville plusieurs projets d'aménagement paysager pour valoriser la parcelle située rue aux Merles, en face de la médiathèque.

L'école de Saint-Ilan a défini un cahier des charges validé par la Ville pour transformer la parcelle à l'abandon depuis quelques années : créer un espace avec peu d'entretien, respectueux de l'environnement, avec une palette végétale locale et ouverte aux Langueusiens.

Après avoir réalisé un relevé de terrain, puis identifié la faune et la flore en place, les jeunes présenteront en avril plusieurs projets et réaliseront celui retenu par le jury composé d'enseignants de l'école et de représentants de la Mairie. *« Les futurs professionnels se mettront dans la peau d'une entreprise répondant à un appel d'offre »,* indique Hubert Hillion, adjoint en charge de l'Environnement et du Cadre de Vie.

Un « jardin des simples » proposé par le Conseil des Sages à l'entrée du Grand Pré

Le Conseil des Sages veut de son côté valoriser les plantes sauvages locales en aménageant un « jardin des simples » : *« Simples est le nom donné au Moyen Âge aux plantes alimentaires, médicinales, tinctoriales et ornementales »,* expliquent les membres, qui précisent que les savoir-faire entourant la connaissance et le ramassage des simples sont reconnus par l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel en France.

Ce jardin, qui se situera à l'entrée du Grand Pré, sera conçu comme un « herbier vivant », un conservatoire de la flore sauvage présente sur la commune. Les visiteurs pourront apprendre à connaître et reconnaître ces plantes, souvent considérées à tort comme des « mauvaises herbes », et découvrir les usages incroyables de cette flore à portée de main.

VALORISATION DES PONTS DU GR 34

La Ville a fait appel à la société Altitude 44, spécialisée dans les travaux d'accès difficiles, pour dégager trois ouvrages d'art de l'ingénieur Harel de la Noé situés sur le GR 34 : le ponceau de Saint-Ilan (premier pont en venant de la Briqueterie), le pont de la Cage (second) et le viaduc du Vau Hervé (qui mène au viaduc de Douvenant). Le chantier, qui a duré trois semaines au mois de novembre, s'est élevé à 20 400 €TTC. *« La valorisation de ces ouvrages participe à celle plus générale des voies vertes du territoire »,* indique Hubert Hillion, adjoint en charge de l'Environnement et du Cadre de Vie.

CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DE FRELONS ASIATIQUES

À la sortie de l'hiver, lorsque le redoux se fait sentir, les reines frelons asiatiques sortent de leur cachette pour constituer des nids primaires. C'est la bonne période pour entamer une campagne de piégeage ciblée et limiter la prolifération de ces insectes ravageurs et invasifs pendant l'été.

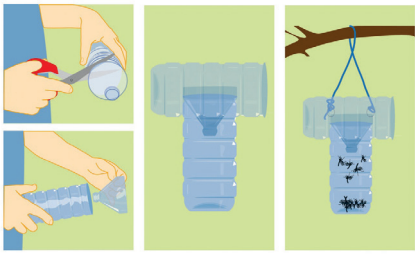

Quel type de piège ?
Le GDSA22 (Groupe de Défense Sanitaire des Abeilles) propose d'utiliser le piège et l'appât fournis par la Ville. Se rapprocher du service Espaces verts (02 96 62 25 60).

Vous pouvez aussi fabriquer vous-même le piège à l'aide de deux bouteilles plastiques : découper le haut d'une bouteille et le placer à l'envers de façon à créer un entonnoir. Prendre une seconde bouteille pour l'encastrer sur la première et le tour est joué. L'appât est constitué d'un mélange d'un tiers de bière, un tiers de vin blanc et un tiers de sirop de fruits rouges.

Où le placer ?
Dans les 100 m autour d'un nid repéré l'année précédente, près d'un point d'eau, près d'arbustes en fleurs (camélias…) à une hauteur entre 1,50 et 2 mètres, au soleil et en évitant le plein vent. S'il n'y a pas de prise de frelons ou s'il y a trop d'insectes autres, ne pas hésiter à le déplacer de quelques mètres.

Précautions
L'objectif est de capturer des fondatrices de nids de frelons asiatiques (le frelon européen est une espèce protégée), en préservant au maximum tous les autres insectes. La mairie informera donc du début de la campagne de piégeage qui se déroulera sur 6 à 8 semaines. Pendant cette période, il faudra surveiller le piège tous les 8 à 10 jours. À la fin de la campagne de piégeage, les pièges devront impérativement être retirés.

Repérage de nids primaires
D'autre part, si vous repérez un nid primaire, signalez-le rapidement à la mairie. On peut en trouver dans les cabanes, niche à chien, réserve de bois, boîtes aux lettres…

Besoin d'aide ?
Le GDSA22 et le service Espaces Verts de la mairie peuvent vous apporter leurs conseils.

+ INFOS : www.gdsa22.bzh - Service des espaces verts : 02 96 62 25 60

ÉCONOMIE

ARRÊT DE L'EXPÉRIMENTATION DES BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES

Comme annoncé lors Conseil Municipal en février, la Ville a décidé d'arrêter l'expérimentation des boutiques éphémères sur la place de l'Église, le bilan de l'opéération n'étant pas à la hauteur des objectifs. « *Malgré cette expérience non concluante, nous poursuivons notre travail de redynamisation du centre-bourg,* précise Malorie Méheust, adjointe en charge du Développement économique. *Nous tenterons de renouveler l'expérience ultérieurement sous une autre configuration.* »

A noter que les boutiques restent ouvertes jusque la première semaine d'avril 2023.

TAXE DE SÉJOUR ET RECENSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME

Depuis le 1er janvier 2018, une taxe de séjour est applicable sur tout le territoire et est perçue par Saint-Brieuc Armor Agglomération. Cette taxe est reversée intégralement aux offices de tourisme pour conduire des actions dédiées au développement touristique.

Qui est concerné ? Les propriétaires de chambres d'hôtes (chambre meublée chez l'habitant prévue pour l'accueil de touristes à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées assorties de prestations) ou de meublés de tourisme (gîte, location saisonnière) doivent déclarer ces logements via les formulaires CERFA correspondants, disponibles en mairie.

Chambres d'hôtes : déclaration CERFA 13566*03, inscription obligatoire au registre du commerce et des sociétés (RCS) via www.infogreffe.fr - taxe de séjour fixe de 0,65 €/pers/nuitée.

Meublés de tourisme : si résidence principale, logement entier ou location partielle (moins de 120 j/an), pas de déclaration CERFA ; si résidence principale louée plus de 120 j/an, ou résidence secondaire, déclaration CERFA 140004*04. La taxe de séjour varie selon que le meublé est classé ou non.

+ INFOS : Service taxe de séjour : 02 96 33 34 61
taxedesejour@baiedesaintbrieuc.com

TRAVAUX

LES TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

Aux Grèves, les clapets ont été dégagés, permettant de rétablir l'écoulement à la Ville aux Oies.

Les travaux du curage du fossé de la Ville aux Oies ont été réalisés par Saint-Brieuc Armor Agglomération le 17 janvier dernier afin de remettre le site en état, notamment de niveler les ornières et rétablir ainsi l'écoulement. *« L'intervention a duré d'1h30 et a nécessité deux camions bennes pour l'évacuation des boues et gravats »*, précise Joël Kichenin, responsable de la voirie.

D'autres travaux sont prévus après l'été au niveau des autres embouchures : *« Pour ce genre de travaux, nous devons tenir compte de certaines contraintes comme les migrations d'oiseaux et les forts coefficients de marée. »*

Le bas de la rue Jules Verne (vers Trégueux) sera barrée du 27 février au 30 avril.

Dans la continuité des travaux de réseaux humides menés en février par SBAA, **rue Gustave-Eiffel, d'importants travaux sont prévus en mars et avril aux abords du pont de la Fontenelle afin de remédier aux problèmes d'effondrement de la chaussée et du trottoir.** L'occasion, comme à chaque fois, de rénover les réseaux humides.

Ces travaux vont se dérouler en trois temps :

- Une première étape de deux semaines : la société Colas va effectuer une purge des matériaux en place (ancienne décharge).
- Une deuxième étape de 5 semaines : le service des eaux va renouveler les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales.
- Une troisième étape d'environ deux semaines : la société Colas va travailler à la réfection à l'identique de l'existant avec repose des bordures et réalisation des enrobés de surface avant la remise en circulation.

Une déviation par Trégueux sera mise en place durant cette période.

SPORTS & LOISIRS

16 & 17 JUIN 2023 - 32e CORRIDA INTERNATIONALE DE LANGUEUX

Événement local et international, la 32e Corrida se déroule cette année les 16 et 17 juin sur Langueux.

Grande fête populaire, la Corrida a l'immense mérite de faire se côtoyer, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, amateurs et sportifs aguerris, voire champions internationaux, comme Tsigie Gebreselama, vice-championne du monde de cross country, et Tigist Asefa, meilleur chrono de l'histoire sur marathon !

Soutien accru de la Ville

Cette année, dans un contexte économique difficile, la Ville s'est mobilisée pour convaincre de nouveaux partenaires de soutenir cette prochaine manifestation. En effet, plusieurs sponsors avaient exprimé leur obligation de mettre fin à leur participation en raison de leurs contraintes budgétaires.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :
contact@corridadelangueux.com
www.corridadelangueux.com

VENDREDI 16 JUIN
/ LA CORRIDA NATURE > 19H30 :
2 trails de 13 km et 20 km

SAMEDI 17 JUIN
/ LA TREIZH BAIE D'ARMOR > 9H :
2 marches
- La randonnée du Pêcheur 10 km et 21 km
- La marche Nordique 13 km

/ LES COURSES JEUNES > 15H45 :

/ LA CORRIDA DES ADULTES > 15H30 à 18H15 : populaire et internationale

UN NOUVEAU CITY STADE POUR TOUS

Le nouveau city stade, dont le projet avait été formulé par les enfants du CME et validé en Conseil Municipal, est désormais ouvert rue du stade à Langueux. Les peintures au sol pour délimiter les différents espaces ont permis d'apporter la touche finale : le nouvel équipement compte donc un terrain de football et de basket. Une charte de bonne conduite doit être réalisée entre riverains, clubs et jeunes.

Nous vous attendons nombreux, le 25 mars à 15h30 pour l'inauguration !
De belles surprises vous attendent !

INAUGURATION
SAMEDI 25 MARS 2023
Rue du stade

CONSEIL MUNICIPAL

DU CHANGEMENT DANS LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a connu des évolutions depuis le début du mandat, au sein du groupe de la majorité comme dans l'opposition.

Angélique Steunou

Le 10 janvier 2023, Isabelle Poulain-Colani a démissionné de son mandat de conseillère municipale et donc de ses fonctions d'adjointe en charge de l'Éveil, de la Petite Enfance et de la Vie Scolaire. Elle a été remplacée, lors d'un vote au Conseil Municipal du 7 février dernier, par Angélique Steunou, conseillère municipale. Le domaine de compétences de Madame Steunou sera identique, exception faite de la restauration scolaire, qui sera rattachée directement au poste de Maire. L'installation d'une nouvelle conseillère municipale, Béatrice Redon a également été approuvée lors du même Conseil Municipal.

« Je tiens à remercier Isabelle Poulain-Colani pour son investissement et sa mobilisation. Mme Poulain-Colani a notamment su prendre en charge des dossiers tels que le changement de rythme scolaire, l'aide aux devoirs, l'accueil des enfants en situation de handicap…», souligne le Maire, Richard Haas.

Nouveau conseiller délégué

Jean-Yves Hinault

Michaël Baudet, conseiller délégué en charge des activités sportives, a décidé de mettre fin à ses fonctions de conseiller délégué pour des raisons personnelles, mais reste néanmoins conseiller municipal. De ce fait, les élus ont procédé à la nomination d'un nouveau conseiller délégué en la personne de Jean-Yves Hinault (arrivé au conseil en remplacement de Christelle Le Mauff), qui assurera les fonctions de conseiller délégué en charge des Équipements sportifs et des Établissements Recevant du Public (ERP). À noter également que Sandrine Redon a été remplacée Françoise Gallouët.

Du côté de l'opposition, Jérôme Tronel a démissionné de son poste de conseiller ; l'installation de Marie-Noëlle Morise comme nouvelle conseillère municipale a été approuvée.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

DÉJECTIONS CANINES : ENCORE UN EFFORT !

Le retour des beaux jours risque d'être compliqué si le nombre de déjections canines ne diminue pas : deux fois plus de monde dehors, notamment des enfants jouant davantage sur les espaces verts, combien de chaussures, voire d'habits, souillés par les offrandes nauséabondes de nos chers compagnons canidés ? Combien de confettis infectes au passage des tondeuses des services municipaux ?

Le geste simple, heureusement devenu réflexe pour beaucoup, de ramasser les crottes grâce aux canisettes mises à disposition ne suffit pas : encore faut-il les jeter à la poubelle la plus proche. Car, non, les massifs entretenus par les jardiniers de la Ville ne sont PAS des poubelles ! Merci de respecter leur travail, ainsi que le droit de tout un chacun de circuler sur les trottoirs sans avoir à slalomer…

NETTOYAGE INTER-TOMBES : SI CHACUN Y METTAIT DU SIEN ?

La Ville a semé des plantes vivaces dans les espaces entre les tombes afin de limiter naturellement la repousse des mauvaises herbes, et ainsi faciliter l'entretien. Néanmoins, n'hésitez pas à arracher les plantes indésirables si vous en voyez autour des tombes que vous visitez, les jardiniers des espaces verts vous en seront reconnaissants !

15 DÉC

GOÛTER DES P'TITES POUSSES

Après deux années sans goûter de Noël aux P'tites Pousses, les familles étaient nombreuses à venir partager ce moment convivial tout en dégustant des friandises préparées par les familles et les enfants. Avec son orgue de Barbarie, Gilles Connen a animé le goûter, suivi de la venue tant attendue du Père Noël.

17 DÉC

NOËL À LANGUEUX

Vous avez été nombreux à braver le froid pour venir fêter Noël à Langueux. La patinoire, installée pendant une semaine à cette occasion, a été inaugurée avec un superbe soleil, et de superbes chutes également ! Les animations ainsi que le goûter des commerçants ont ravi petits et grands pour cette journée festive.

7 JAN

VOEUX À LA POPULATION

Vous étiez nombreux à la cérémonie des vœux à la Population qui n'avait pas eu lieu depuis 2019. Après avoir présenté le bilan de leurs deux premières années de mandat et évoqué les projets 2023, les élus ont marqué le coup en offrant un spectacle de magie d'Alexandre Fourchon suivi d'un pot de l'amitié.

17 JAN

VOEUX AUX AÎNÉS

Richard Haas, maire de la Ville, Sylvie Guignard, adjointe en charge de la Cohésion Sociale, de la Santé et de la Dynamique Citoyenne, accompagnés de Gilles et Camille, agents du CCAS, sont allés souhaiter leurs meilleurs vœux aux aînés de Langueux. À la résidence Espace et Vie ainsi qu'à l'Ehpad Eugène Guéno, ils ont partagé ensemble la galette des Rois.

21 JAN

PAPIERS D'ARMÉNIES

L'Arménie était à l'honneur au Grand Pré avec non seulement le concert chaleureux et émouvant des Papiers d'Arménies, mais aussi les ateliers culinaires organisés en journée pour déguster les gourmandises après le concert. Une chorale, mise en place tous les lundis de décembre et janvier, a également entonné des chants traditionnels arméniens en ouverture du concert.

25 JAN

GALETTE DES ROIS DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Après avoir fait leur réunion en commission, les élus du CME ont partagé les galettes des Rois avec quelques élus de la Ville, la responsable Enfance-Jeunesse et leur référente. Un moment convivial qui a permis de parler de leurs projets pour cette année 2023 !

4 FÉV

AMBIANCE BISTROT DE LA GÂPETTE AU GRAND PRÉ

La Gâpette et son musette'n roll ont mis l'ambiance avec leurs chansons à texte et leur gouaille joyeuse. Le Grand Pré, transformé pour l'occasion en bistrot géant, avait organisé un savoureux buffet avec des planches apéritives très appréciées du public, venu nombreux.

11 > 18 FÉV

MOUFL'ET COMPAGNIE

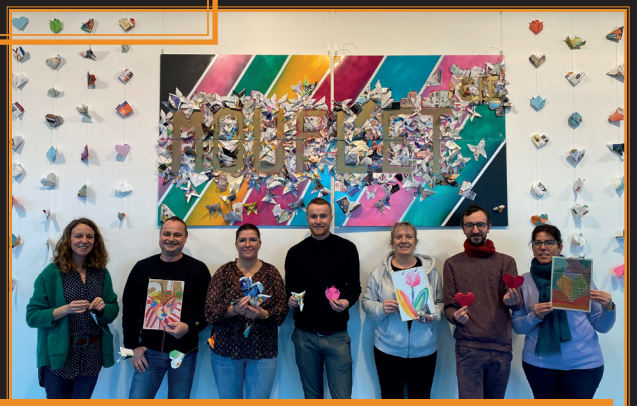

Lors des vacances d'hiver, le festival Moufl'et Compagnie en partenariat avec l'espace culturel Bleu Pluriel de Trégueux, a offert de nombreuses animations et spectacles. Le hall du Grand Pré a notamment été décoré par les familles avec des guirlandes et par les enfants avec une fresque d'origamis pour annoncer le spectacle de la compagnie Les Fées Railleuses, « Le Roi découpé ».

AU POINT-VIRGULE

à la Galerie > les Expos

DU 14 FÉVRIER AU 1ER AVRIL 2023

YÉZIDIS - ÉLIE GALEY

Photographe spécialiste du Proche et Moyen-Orient, Élie Galey nous fait voyager dans le quotidien des Yézidis d'Irak. Cette minorité kurdophone, adepte d'une religion monothéiste ésotérique, est considérée comme hérétique par l'État Islamique, qui en 2014, a tué en quelques jours des centaines d'hommes de la communauté, enrôlé de force des enfants-soldats et réduit des milliers de femmes à l'esclavage sexuel.

DU 15 AU 21 MARS

FÊTE DU COURT MÉTRAGE

Installez-vous confortablement dans les canapés de la médiathèque, découvrez le meilleur des courts métrages du monde entier. Tout public.

AVRIL 2023

« VERT LE NUMÉRIQUE »

La Médiathèque de Langueux participe comme les années précédentes au Mois du Numérique en avril. Événement culturel qui regroupe l'ensemble des Médiathèques de la Baie.
Le thème retenu pour cette édition est le « Vert » au sens écologique, environnemental. Le numérique peut apporter des réponses, faire évoluer les consciences et les habitudes.
Tout au long du mois d'avril, différentes actions et ateliers vont être proposés par la Médiathèque de Langueux pour les jeunes et les moins jeunes. Diffusion de films, découverte d'applications, création de BD sur tablettes, balade « verte », sensibilisation au numérique responsable etc.

Renseignements et réservations directement à la Médiathèque ou au 02 96 62 25 71.

FESTIVAL « PARLEZ MOI D'AMOUR »

MARDI 21 MARS 2023 > 18H30

« L'AMOUR DE LA DIFFÉRENCE » par la compagnie Bataya

Terrasse Le Point Virgule - Gratuit

Un groupe d'Amoureux Anonymes (AA) qui se sont rencontrés grâce à Internet se réunit pour parler amour et sentiments... avec le public.
Créée en 2014, la compagnie Bataya rassemble une dizaine d'acteurs, tous en situation de handicap. Sous la direction artistique de la metteuse en scène Delphine Vespier, le collectif défend un acte théâtral singulier. Une aventure artistique et humaine intense, pour tous.
Réservation obligatoire au 02 96 62 25 71

EN PARTENARIAT AVEC L'OCL ET LE GRAND PRÉ

à la Médiathèque

LES ANIMATIONS

(sur réservation)

CLUB DE LECTURE ENFANTS
Vendredis 3 mars & 14 avril > 17h

LE LIVRE ANIMÉ
Mardis 14 mars & 11 avril 2023 > 14h15

LES DOUX LIVRES
Samedi 11 mars 2023 > 11h

TRALALIVRES
Mercredi 15 mars 2023 > 16h30

Pensez à vous inscrire au 02 96 62 25 71 ou mediatheque@mairie-langueux.fr

PRÊTS ILLIMITÉS !

À compter du 1er janvier 2023, avec votre abonnement aux Médiathèques de la Baie, vous pouvez emprunter autant de documents que vous le souhaitez pour une durée de 3 semaines. N'hésitez pas à utiliser le service de réservation de documents disponibles.

NOUVEAUX TARIFS

Les tarifs d'adhésion à la médiathèque évoluent à compter du 1er mars 2023.
+ INFOS : https://www.langueux.fr/mediatheque/

+ INFOS : 02 96 62 25 71 - mediatheque@mairie-langueux.fr

avec l'OCL

SONOGRAPHIE DE L'EXPOSITION « HOPES »

SAMEDI 11 ET 25 MARS
DANS LES RUES DE LANGUEUX

Le réseau des médiathèques de la Baie propose l'exposition Hopes dans les rues de Langueux à partir de début mars jusqu'à fin avril. À cette occasion, l'OCL organise des ateliers de création de paysages sonores qui illustreront certaines des toiles exposées.

Le principe est simple : les participants iront, en partenariat avec l'association Vivarmor, collecter et enregistrer des sons dans la nature (déchets, feuilles, pas, et tout objet sonore disponible…) afin de les mélanger, les déformer et les adapter à l'image.

Ce travail se déroulera en deux temps :

- Samedi 11 mars : collecte et enregistrement des sons ;
- Samedi 25 mars : création de la sonographie à partir de logiciels « free ware ».

Les résultats de ces travaux seront disponibles à partir de début avril à côté des toiles à partir d'un QR Code qui vous conduira directement sur le site de l'OCL.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 31 mars. Ateliers réservés aux plus de 12 ans (12 personnes maximum).

CONCERT « SUR INVITATION »

VENDREDI 14 AVRIL > 20H
TERRASSE DU POINT-VIRGULE

Les enfants de l'OCL vont se regrouper afin de vous interpréter de nombreux morceaux éclectiques ! Une belle soirée en perspective !

Gratuit et ouvert à tous.

BLINDTEST DE L'OCL

SAMEDI 11 MARS > 19H

Avec votre équipe (8 personnes maximum), venez jouer avec nous en reconnaissant les extraits musicaux des 6 catégories proposées ! Les gagnants repartiront avec des lots offerts par nos partenaires !

Tarif : 10€ (une boisson et petite restauration offertes). Inscription obligatoire avant le 4 mars.

EXPOSITION PATCHWORK

DU 10 AU 12 MARS
TERRASSE DU POINT-VIRGULE

Les ateliers Patchwork vous proposent une exposition de leurs travaux en toute simplicité. À cette occasion une tombola et une vente d'objets sera réalisée au profit d'une association de soutien au handicap. Venez nombreux soutenir une belle cause en admirant de belles œuvres.

Horaires d'ouverture : vendredi 14h > 19h
Samedi et dimanche 10h > 12h et 14h > 18h
Vernissage vendredi 10 mars à 18h.

STAGE CROQUIS DANS LA NATURE

1ÈRE SEMAINE DES VACANCES D'AVRIL 17/04 AU 21/04
TERRASSE DU POINT-VIRGULE

En itinérance dans Langueux, les enfants (à partir de 8 ans) apprendront la technique du croquis, essentielle dans le démarrage d'une œuvre. Un calepin, un crayon et c'est parti pour trois matinées de dessin en pleine nature et dans la bonne humeur !

Tarif : 35€ - Inscription avant le 8 avril.

+ INFOS : Office Culturel de Langueux - 02 96 62 25 70 - ocl@langueux.fr - www.ocl.bzh

À LA BRIQUETERIE

EXPOSITION LES GARDIENS

Sculptures en céramique et en métal
DU 8 AVRIL AU 11 JUIN 2023

Les sculptures qui habitent La Briqueterie figurent des esprits protecteurs, des conteurs d'histoires, des êtres liés à nos destinées. Céramistes et sculpteurs de métal se sont inspirés de mythologies fictionnelles, de cultures animistes ou puisent dans un vocabulaire iconographique millénaire. Comme pour rappeler nos liens profonds avec la nature, les créations, hybrides et oniriques, mêlent l'homme et l'animal dans une symbiose étrange et bienveillante.

Horaires : du mardi au dimanche 14h-18h
Tarifs : 4 €/adulte & 2,5 €/enfant (6-18 ans), étudiants, demandeurs d'emploi - Gratuit : moins de 6 ans.

ATELIERS DE MODELAGE & STAGE

STAGES ADULTES / ADOS

Stage Sculpture « à la manière de… Élodie Lesigne »
Venez modeler votre animal Totem entouré de son univers féérique !
Jeudi 20 avril, 14h - 17h
Tarif : 25 €

Stage sculpture animalière « le loup, animal totémique »
Initiation et perfectionnement de la technique de sculpture animalière.
Mardi 25 avril, 10h - 17h
Tarif : 36 €

Stage Sculpture Libre
Réalisation d'un projet de sculpture ou d'objet utilitaire,
Vendredi 28 avril, 10h - 17h
Tarif : 36 €

ATELIERS ENFANTS (6 - 12 ANS)
19 & 26 avril : 14h - 16h - 10 €

ADULTES & FAMILLE
(enfant accompagné d'un adulte, dès 3 ans) 10h - 12h
15, 19, 22, 26, 29 avril
13 €
13 € *(1ère personne)*
9 € *(2nde personne)*
7 € *(personnes suivantes)*

+ INFOS : La Briqueterie
Parc de Boutdeville - 02 96 633 666 -
briqueterie@sbaa.fr
www.facebook.com/briqueterie

LE GRAND PRÉ

FESTIVAL ET SI ON EN PARLAIT ?!
LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS PARTICIPATIF & CITOYEN

« Sachons rebâtir un autre courant d'échanges et de débats autour de projets dans lesquels chacun d'entre nous, habitants de Langueux ou des alentours, retrouvera une place sociale malgré un contexte on ne peut plus inconfortable » Éric Toulgoat, Adjoint à la Vie Culturelle, Sportive et Associative.

Cette volonté d'un meilleur vivre-ensemble trouvera une opportunité concrète dans la première édition du festival participatif et citoyen ET SI ON EN PARLAIT ?! prévue au Grand Pré.

Adossé à des spectacles, en lien avec des artistes et des auteurs, c'est un temps pour donner son avis, faire bouger les lignes sur un sujet d'actualité et de société. Du 3 au 5 mars 2023, un week-end entier sera consacré à la question : Féminité/Virilité, on en pense quoi ?

Vous avez un avis sur la question ? Vous êtes curieux d'en connaître davantage ou alors ça vous dépasse ? ET SI ON EN PARLAIT ?!

En guise de mise en bouche, tentez cette petite énigme auprès de vos amis :

Un père et son fils sont dans une voiture. Ils ont un accident. Le père décède lors de l'accident. Son fils est blessé ; il est emmené à l'hôpital pour être opéré. À l'hôpital, la personne qui doit l'opérer dit : « Je ne peux pas l'opérer parce que c'est mon fils ».

Qui est cette personne ?

Au-delà de la réponse qui est assez simple (si, si), c'est surtout le temps pour la trouver qui est intéressant. Il témoigne de la profondeur de nos imprégnations ...

Et si vous souhaitez déjà vous plonger dans le sujet, vous trouverez une mine de documentations ici :

AU PROGRAMME DU FESTIVAL

VENDREDI 3 MARS

20h Atelier pour les 10/18 ans
Féminité/Virilité, on en pense quoi ?
Au Colorado - Gratuit - 20 places – inscription : service Enfance-Jeunesse

SAMEDI 4 MARS

10h Café d'accueil - *inscription, orientation, renseignements Gratuit*

10h30 Atelier parents, grand-parents, petite enfance, médiathèque ...
Décryptage du sexisme dans les albums jeunesse. *20 places – 5 € inscription : Grand Pré*

10h30 Atelier pour les papas
Initiation au massage bébé. *6 duos papa/bébé de 1 à 12 mois 5 € inscription : Grand Pré*

14h Atelier mixte ados-adultes de lecture en arpentage. Manifeste pour une société qui produit des personnes ... (Juliet Drouar)
15 places – 3 à 5 € - inscription : Grand Pré

15h30 Atelier mixte visionnage et discussion. Documentaire « Espace » (Éléonore Gilbert). *12 places – 3 à 5 € - inscription : Grand Pré*

16h Café citoyen tout public - *Gratuit*

20h30 Spectacle (théâtre – dès 14 ans)
L'Histoire d'une Femme (voir ci-contre)
6 à 15 €

DIMANCHE 5 MARS

10h : Atelier bien-être pour les femmes. Initiation au Yoga (d'inspiration tibétaine). *30 places – à partir de 15 ans - 3 à 5 € - inscription : Grand Pré*

10h Atelier adulte mixte de répartie verbale sans violence. *15 places – 5 € - inscription : Grand Pré*

11h Atelier mixte visionnage et discussion. « Le coût de la virilité en France » (Lucile Peytavin). *12 places 3 à 5 € - inscription : Grand Pré*

14h30 Atelier mixte visionnage et discussion. Court-métrage « Gras double » (Ovidie). *15 places – 3 à 5 € - inscription : Grand Pré*

15h Atelier Jeux de société sur l'Egalité.
Ouvert à tous à partir de 6 ans – Gratuit - sans inscription

15h Atelier Paroles d'Hommes
L'homme apaisé (conduit par Éric Toulgoat, Adjoint à la Culture)
30 places – Gratuit - inscription Grand Pré

17h Spectacle (danse urbaine) « De la puissance virile »
Cie Carna - Alexandre Blondel, chorégraphe (voir ci-contre). *6 à 15 €*

17h45 : Dernière causerie - *tarifs du bar*

Et pendant tout le week-end : des expositions, des stands de discussion, des découvertes lectures, des visionnages :
Exposition « Lutte des Femmes – Progrès pour tous » présentée par la Région Bretagne et créée par FEMMES ici et ailleurs, restitution d'un collectage de la parole des habitants de Langueux réalisé par le groupe de parole d'Hommes du Kikafékoi ...

Remerciements à la Mission Egalité du Conseil Régional de Bretagne, au Réseau des Médiathèques de La Baie, au Planning Familial 22, à Rozenn Moro de Binocle, à Marine Bruneau d'Egaluce, à Ludivine Le Flohic de Nos Premiers Pas, au groupe de parole d'Hommes du Kikafékoi et à Bertrand Berthelo de l'Association de Yoga de Langueux pour leur implication dans le festival.

Sortir

L'HISTOIRE D'UNE FEMME

DE PIERRE NOTTE (5 NOMINATIONS AUX MOLIÈRES) – AVEC MURIEL GAUDIN

SAMEDI 4 MARS > 20H30

Théâtre - Tout public dès 14 ans - Durée : 1h15
Tarifs de 6 à 15 € / 24€ les 2 spectacles du festival

Une femme passe en revue les attaques, insultes et sous-entendus des hommes qui l'entourent. Son père, son compagnon, le buraliste ou le patron, le médecin ou le passant. Signes flagrants ou invisibles d'une société sexiste, qu'elle refuse d'affronter. Muriel Gaudin incarne cette femme qui se relève et s'oppose, raconte sans ménagement pourquoi ce monde d'hommes n'est plus respirable.

DE LA PUISSANCE VIRILE

COMPAGNIE CARNA

DIMANCHE 5 MARS > 17H

Danse Urbaine - Tout public dès 10 ans - Durée : 45 mn
Tarif de 6 à 15€ / 24€ les 2 spectacles du festival

Être danseur professionnel aujourd'hui, qui plus est, quand on est un homme issu du milieu populaire, qu'est-ce que cela implique ? Les médias véhiculent des stéréotypes de mecs virils à longueur de pellicule, la société les alimente autant qu'elle les dénonce. Comment se construire, exister devant ces injonctions, peut-on s'imposer dans ce milieu en étant soi-même ?

Dans cette pièce, les trois danseurs déconstruisent le mythe de la virilité, les injonctions et les stéréotypes de notre société en les distordant.

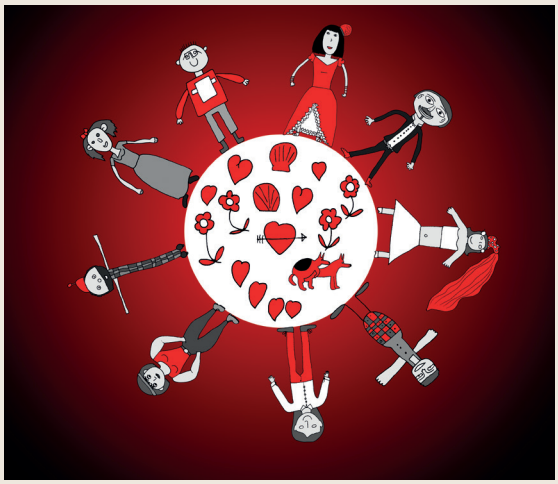

CARMEN CITY #5

COMPAGNIE BATAYA

SAMEDI 25 MARS > 18H

Théâtre - En famille dès 8 ans - Durée : 1h
Tarifs de 6 à 12 €

« Carmen City est un hymne à l'amour, un hymne à la vie. On en sort joliment étourdi, peut-être un peu plus humain. L'amour est enfant de Bohème. Spectateur, prends garde à toi, tu pourrais beaucoup les aimer ! » Clotilde de Brito, poétesse.

La particularité de cette aventure artistique de « Carmen City » est de travailler uniquement avec des actrices et des acteurs aux modes et aux rythmes de pensées différents, dits en situation de handicap.

Spectacle proposé dans le cadre du temps fort « Parlez-moi d'amour », en partenariat avec la médiathèque et l'OCL.

MAIS T'AS QUEL ÂGE ?!

MARION POUVREAU

MARDI 28 MARS > 14H45 & 20H30

En famille dès 8 ans - Durée : 1h15
Tarifs de 6 à 15 €

Qui n'a jamais rêvé d'un repas familial sans les fâcheries dues à l'écart - parfois au fossé - entre générations ?

Ici, 5 personnages s'interpellent, de la djeune qui traine son « seum », écouteurs sur les oreilles, au baby boomer et ses souvenirs, en passant par la quadra débordée dévorant les livres de développement personnel.

C'est drôle, tendre et intelligent et que l'on parle de 33 tours ou d'Instagram, pas besoin d'appli pour comprendre : tout le monde y passe ! Et c'est tellement vrai !

Dans le cadre du Festival Rire en Botté (Réseau de la Botte de 7 Lieux).

DAN AR BRAZ & BISIAD

UNE SOIRÉE, DEUX CONCERTS
SAMEDI 8 AVRIL > 20H30

- DAN AR BRAZ EN DUO AVEC DAVID ER PORH
- BISIAD DUO DE HARPES COMPLICES
  Premier prix du Trophée Camac / (Festival Interceltique de Lorient)

Musique – Tout public dès 6 ans - Durée : 2h30 environ
Tarif de 6 à 20€

Complice d'Alan Stivell dans les années 70, enchaînant les tournées en Europe et aux USA dans les années 80, auteur de l'incroyable « L'Héritage des Celtes » en 1993, 20 albums... faut-il présenter ce fameux Daniel Le Bras, orfèvre d'un univers celtique envoûtant ? Pour cette nouvelle balade, il sera avec David Er Porh, autre guitariste d'exception.

INFOS ET BILLETTERIE AU GRAND PRÉ
02 96 52 60 60 - legrandpre@mairie-langueux.fr - www.legrandpre.info

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT LINGAST ORGANISE UN REPAS « COUSCOUS »

Dimanche 12 mars à partir de 12h30
Salle Grand Large au Grand Pré

Au menu : apéritif – couscous – fromage et dessert (boisson non comprise) au tarif de 15 €. Possibilité de réserver des plats à emporter pour 10 € la part, à retirer sur place entre 11h et 12h. Inscriptions et réservations jusqu'au 5 mars inclus.

+ INFOS : 02 96 72 54 93 - chapelle.saintlingast@gmail.com

LE THÉÂTRE DES MISES EN SCÈNES REMONTE SUR LES PLANCHES

Vendredi 31 mars & samedi 1er avril > 20h30
Dimanche 2 avril > 15h
Salle Grand Large au Grand Pré

Après trois ans d'absence, le Théâtre des mises en Scène remonte sur les planches et présente sa nouvelle pièce « Rien ne sert de tout dire il faut mentir à point », une comédie en trois actes d'Olivier Tourancheau.

+ INFOS : Françoise Lavenan - 02 96 61 23 87

L'ASSOCIATION DES CHEMINS DE FER DES CÔTES-DU-NORD ÉDITE UN LIVRE

Disponible auprès de l'association au prix de 29 €

Découvrez l'aventure des Chemins de Fer des Côtes-du-Nord dans un livre qui retrace son histoire grâce aux 270 cartes de collection.

+ INFOS : Renseignements : 02 96 72 75 88
Commande sur : http://boutique.acfcdn.org

LA COSTARMORICAINE DU TRÉGUEUX LANGUEUX ATHLETISME

Samedi 8 avril. Départ de la Briqueterie

Le TLA organise une nouvelle épreuve : la costarmoricaine.
Au programme : des courses jeunes (Benjamins 2 km, minimes 3 km), une course adulte (à partir de Cadet), une boucle de 8 km à parcourir 6 fois, seul ou en groupe et un 10 km randonnée et marche nordique.
Inscriptions sur le site internet klikego.com.
A noter également que le club sera en compétition les 8 et 22 mai prochain dans le cadre des championnats de France interclub. Le club évolue en poule Nationale 2.

+ INFOS : www.tregueux-langueux.athle.fr
Facebook : Tregueux Langueux Athlétisme

BASKET : NATIONAL 2 FÉMININE À LANGUEUX

Samedi 1er avril > 20h - Salle Le Rebond

Grand match de National 2 féminine le samedi 1er avril à Langueux : le TLBA22 affrontera Villeneuve d'Asq.

VIDE-GRENIER DE L'AMICALE LAÏQUE

Dimanche 23 avril - Salle de tennis rue de Bretagne
Petite restauration, buvette et tombola.
Entrée gratuite

L'Amicale du personnel de la Ville de Langueux organise son traditionnel vide-grenier en intérieur.
Réservez votre emplacement à partir du 20 mars sur le site de l'Amicale du personnel ou à l'accueil de la Mairie.
Tarifs : 3 mètres sans table 8€ / 3 mètres avec 1 table 10€
1 apéro offert à chaque exposant.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

30 NOVEMBRE
Adam FEILLEUX

12 DÉCEMBRE
Ayad MAHMOUD FADUL HASSAN

15 DÉCEMBRE
Emma GOËSIN COTTEBRUNE

16 DÉCEMBRE
Thaïs JEAN-BAPTISTE-ADOLPHE

28 DÉCEMBRE
Romy TERTRE

29 JANVIER
Lehna BEN BEKKOU
Muhammad YASIR

31 JANVIER
Gaspard PARANTHOEN

DÉCÈS

30 NOVEMBRE
Aimé LE DOLÉDEC (88 ans)
5 allée de Penthièvre

Christian BRARD (64 ans)
1 A rue de la Résistance

4 DÉCEMBRE
Jean OLLIVIER (91 ans)
6 bis rue de Rennes

12 DÉCEMBRE
Henri LA GRÉE (90 ans)
2 rue Pascal

20 DÉCEMBRE
Paul VALLÉE (78 ans)
1, impasse de la Bellangeraie

3 JANVIER
Pierre-Hervé GUILLERM (42 ans) 11 rue de Champagne

7 JANVIER
Jean HANIN (89 ans)
6 bis rue de Rennes

9 JANVIER
Michel FOURNIER (78 ans)
2 rue André Morin

11 JANVIER
Louise MESSAGER veuve AUBAULT (92 ans)
5 allée de Penthièvre

21 JANVIER
Alain BRIENS (76 ans)
10 rue des Champs Bignons

21 JANVIER
Andrée DRUAIS veuve VERGOS (92 ans)
14 rue du Tertrain

22 JANVIER
Jacques PRUDHOMME (81 ans) 8 rue Claude Debussy

6 FÉVRIER
Françoise ROPARS épouse QUELLIEN (76 ans)
2 rue de Savoie

8 FÉVRIER
Christian GUENO (70 ans)
29 bis rue des Grèves

9 FÉVRIER
Sylvette GUIOL veuve MAUJARD (88 ans)
5 allée de Penthièvre

BILAN 2022

21 mariages

33 PACS

66 naissances

70 Décès

TOP 3 DES PRÉNOMS 2022
Malo - Jules & Timeo

NOS PROFESSIONNELS À L'HONNEUR

ARKAM3D

JULIAN CANDILLON
06 31 36 25 46 - 11, rue de la Cossonnière
contact@arkam3d.fr - www.arkam3d.fr

Après 15 ans dans la chaudronnerie, Julian Candillon a décidé de voler de ses propres ailes en créant son propre bureau d'étude afin de vivre de ses passions pour l'informatique, le bricolage et de son côté artistique. L'entreprise ARKAM3D vous propose d'étudier vos projets, vos besoins afin de vous apporter des solutions et les rendus graphiques de vos projets (maisons, escaliers, meubles... pour particuliers ou entreprises).

Le + service : bureau d'étude et modélisation 2D/3D, création de plans en tous genres, aide dans le secteur de la communication digitale...

MANU'TRITION

EMMANUEL FROUIN
06 88 94 15 12 - 16, rue du Zéphyr
manutritioncoaching@gmail.com

Diplômé d'État dans le domaine de la musculation, du fitness et de la nutrition, Emmanuel Frouin propose ses services en coaching individuel et/ou petit groupe. En salle de sport, en entreprise ou à domicile, en intérieur ou en extérieur, il s'adapte à vos besoins et vos envies.

Le + service : une application avec vos programmes accessibles partout !

COMMERÇANTS, ATTENTION AUX DÉMARCHAGES ABUSIFS

En tant que commerçants langueusiens vous pouvez être sollicités pour des achats d'encarts publicitaires. Certaines entreprises vous contactent sous le nom de la Ville de Langueux. Soyez vigilants, seules deux entreprises sont habilitées par la Mairie pour vous solliciter : Édition Armoric et Visiocom.

JOURNÉE DE DÉFENSE CITOYENNE

Les jeunes doivent se faire recenser à la date de leurs 16 ans afin d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté. Téléchargez l'application Ma JDC directement depuis votre smartphone pour retrouver toutes les aides et informations pratiques.

RETOUR SUR LES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022

Installation d'une nouvelle conseillère municipale : le Conseil Municipal a pris acte

Noël à Langueux : encarts publicitaires autour de la patinoire éphémère : adoption à l'unanimité

Participation du Centre de Santé Municipal de la Ville de Langueux à la permanence des soins ambulatoires (PDSA) : adoption à l'unanimité

Signature d'une convention de co-organisation entre le Grand Pré et Bleu Pluriel pour l'accueil de spectacles dans le cadre du festival Moufl'et Compagnie 2023 : adoption à l'unanimité

Alignement rue de la Venelle Buret – régularisation avec la SCI Lorant Les Grèves : adoption à l'unanimité

Renouvellement du bail commercial des bureaux de La Poste situés 2 rue de la Poste et restitution des locaux en sous-sol : adoption à l'unanimité

Aide à la production de logements sociaux – subvention à Terres d'Armor Habitat pour 18 logements sociaux lotissement du Tertre Roger est (rue du Camelia) : adoption à l'unanimité

Classement de parcelles dans le domaine public communal : adoption à l'unanimité

Alignement rue Lamartine – régularisation avec M. Louesdon : adoption à l'unanimité

Cession rue des Épines Blanches – régularisation foncière avec M. Mahé : adoption à l'unanimité

Sentiers de randonnée – gestion et transfert de la compétence « entretien des sentiers » : adoption à la majorité des suffrages exprimés (2 voix contre)

Redevance d'occupation du domaine public (RODP) et redevance d'occupation provisoire du domaine public (ROPDP) gaz 2022 : adoption à l'unanimité

Terrain de football synthétique éclairé – demande de subvention au titre du fonds d'aide au football amateur (FAFA) : adoption à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2023

Rapport 2021 sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement collectif et non collectif : le conseil municipal a pris acte

Débat d'orientation Budgétaire 2023 : le conseil municipal a pris acte

Autorisation d'engagement de dépenses nouvelles d'investissement sur l'exercice 2023 : adoption à l'unanimité

Tarifs Médiathèque 2023 : adoption à la majorité des suffrages exprimés (6 votes contres et 2 abstentions)

Installation d'une nouvelle conseillère municipale : le conseil municipal a pris acte

Élection d'une nouvelle adjointe : le conseil municipal a pris acte

Élection d'un conseiller délégué : le conseil municipal a pris acte

Appel à projets citoyens : adoption à la majorité des suffrages exprimés (3 abstentions)

Adhésion au groupement de commande pour la réalisation de relevés topographiques : adoption à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention)

Aide à la production de logements sociaux – subvention à Terres d'Armor Habitat pour 18 logements sociaux au lotissement du Tertre Roger est – délibération rectificative : adoption à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention)

Convention de servitude consentie à Enedis – rue du Pont León : adoption à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention)

Cession d'un bâtiment situe rue aux Merles à M. Faria Lima et Mme De Araujo Morais – délibération modificative : adoption à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention)

Recrutement d'agents contractuels pour assurer le remplacement d'agents momentanément absents, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ou saisonnier – année 2023 : adoption à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention)

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX*
14 MARS 2023 & 4 AVRIL À 19H
** sous réserve de modification*

Consultez l'ensemble des délibérations
du Conseil Municipal
sur le site www.langueux.fr

Conseil Municipal

Le Maire et les Adjoint.es se tiennent à votre disposition. Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat des élus par téléphone au 02 96 62 25 56 ou par mail à secretariat.elus@mairie-langueux.fr

Prévoir et agir

Nous avons présenté, début février, au conseil municipal le débat d'orientation budgétaire, qui est un moment majeur de la préparation du budget. C'est une étape de la phase politique de la préparation, qui permet aux élus d'exprimer leur avis sur les grandes lignes du budget.

Le débat d'orientation budgétaire a deux objectifs principaux :

1. Informer les élus locaux, pour leur permettre de voter de manière éclairée sur le budget qui suivra.

2. Permettre aux élus de s'exprimer sur les budgets proposés par l'exécutif. Les élus peuvent ainsi clarifier aux yeux des citoyens leurs positions sur les priorités politiques envisagées par l'exécutif.

Le DOB est donc un élément important de la démocratie.

La tâche n'est pas des plus facile car c'est dans un contexte inédit, plein d'incertitudes qu'il a fallu compiler et rendre intelligible des informations financières, proposer des scénarios prospectifs… tout en respectant un cadre réglementaire relativement strict.

Le contexte, on le connait tous, avec notamment une véritable explosion des coûts de l'électricité à prévoir sur 2023 (un impact de plusieurs centaines de milliers d'euros pour notre commune).

Même si la situation de la commune est saine, il est plus que jamais nécessaire de continuer à faire preuve de rigueur budgétaire, et sans doute de revoir à la baisse nos ambitions d'investissements évoquées par le passé, ou du moins les décaler dans le temps.

Nous devons faire le maximum pour désensibiliser la commune aux variations des coûts de l'énergie en recherchant autant que faire se peut l'autoproduction via le développement des énergies renouvelables. L'équation n'est pas simple entre la nécessité de continuer à investir, notamment dans la transition énergétique, et nos marges de manœuvres financières qui diminuent.

En tout état de cause nous devrons garder, en fil rouge, l'essence même du rôle de notre collectivité qui est le maintien de services publics de qualité et l'efficience des capitaux publics mobilisés.

Olivier Le Corvaisier
Adjoint en charge des Finances
et de l'Accompagnement budgétaire des projets
Pour le groupe de la majorité
« Avec vous pour Langueux-les-Grèves »

Majorité et opposition : un équilibre difficile !

Au Conseil du 7 février, lors du débat sur le Document d'Orientation Budgétaire, nous avons rappelé l'importance d'associer en amont les groupes de l'opposition. Ce préalable est bridé dans le fonctionnement actuel. C'est le cas pour la commission finances, mais aussi pour nombre de commissions. La logique est descendante. L'absence de documents ne permet pas les préparations et limite notre contribution.

Face aux défis auxquels nous sommes confrontés, pour construire les réponses aux besoins de notre commune et de ses habitants, la pluralité des analyses est essentielle.

Exemple : l'appel à projet citoyens qui va être lancé. Notre programme comportait la mise en place d'un budget participatif. Cette reprise nous satisfait et nous prendrons la place qui nous est donnée dans le comité de pilotage. Sur la méthodologie, nous observons que les règles sont déjà définies (la composition du COPIL, le montant de l'enveloppe, les thèmes, le calendrier, les conditions d'éligibilité). Notre action va donc être restreinte. Enfin, nous regrettons que les citoyens ne soient pas représentés dans le COPIL et ce, même si le choix des projets se fera en AG de la population.

La décision de fermeture de deux classes dans les écoles publiques est un autre sujet qui nous a mobilisés auprès de parents et enseignants. Nous l'avons fait sans véritable impulsion de la municipalité à nous associer. Pourtant, notre présence n'était pas de trop, aux côtés du Maire !

Elus de l'opposition, nous voulons assurer pleinement nos fonctions en toute responsabilité.

Françoise Hurson – Valérie Traissac – Amandine André
Jean Bellec – Marie-Noëlle Morise – Jean-Pierre Régnault
Pour le groupe de l'opposition «Agir durablement pour Langueux»
Mail : agirdurablementpourlangueux@gmail.com

La démocratie des bacs à fleurs

Sorti d'un chapeau sans aucune concertation, il est tout beau il est tout propre l'appel à projets citoyens. Si propre, avec des critères si biens ficelés que cette cagnotte ne peut accompagner que des projets bien encadrés. Exit les actions collectives de défense de l'environnement, des animaux, des droits des plus pauvres. Pas question dans ce cadre que des citoyens se prennent en main pour organiser un événement culturel. Imaginez le désordre que ça serait si les habitant-es se mettaient à s'organiser sur des sujets essentiels !
Faut pas se plaindre, il nous reste tout de même la possibilité d'installer des bacs à fleurs ou un panier de basket dans nos quartier, de se payer un coup à boire entre voisin-es.
Faut pas se plaindre, les projets envoyés recevront réponse… contrairement à ceux des élu-es de la minorité. De quoi nous interroger sur notre place au Conseil Municipal, et sur l'intérêt de voter.

Faut pas se plaindre, ça fera des sujets sur lesquels on pourra donner son avis lors de l'assemblée citoyenne, contrairement aux futurs aménagements du centre bourg.

La démocratie, est-ce laisser le choix de la couleur du bac à fleur pendant que l'exécutif décide tout seul dans son coin sous prétexte qu'il a gagné les élections ? On voit ce que ça donne avec la réforme des retraites !

Et si on était créatif, et si les commissions étaient ouvertes à tou-tes ! Et si on laissait de la place à celles et ceux qui ne pensent pas comme nous !

Comme le chante Tiken Jah, « le peuple a le pouvoir, mais il ne le sait pas, quand il le saura il gagnera tous les combats »

Turlututu, tou-tes dans la rue !

Marion Bouchevrau et Christophe Minaud
Pour le groupe de l'opposition « Langueux en Transition »

OUVERTE
AUX ENFANTS
DE 2 À 11 ANS

Chasse aux Oeufs

Au Grand-Pré

SAMEDI
8
AVRIL
2023

DÈS 14h GRATUIT

GRANDE CHASSE À 14H
et de nombreuses
animations !

N'oubliez pas votre panier !

Bulletin d'information de la Mairie de Langueux 02 96 62 25 50
DIRECTION DE LA PUBLICATION : *Richard Haas, Maire*
RÉDACTION, MAQUETTE : *Mairie - Service Communication*
CRÉDIT PHOTO : *Ville de Langueux - ©Philippe Boulenger*
TIRAGE : *4 700 ex*
IMPRESSION : *Imprimerie Jacq - 02 96 78 61 61*
IMPRIM'VERT®

*Le prochain numéro paraîtra le **jeudi 4 mai 2023***
*Avis et informations à communiquer pour le **lundi 27 mars 2023.***

Ce journal est disponible sur le site internet de la Ville de Langueux :
www.langueux.fr
Rejoignez-nous sur Facebook

VILLE DE Langueux